

VOUS PROPOSENT



La publicité dans l'espace public : une fatalité ?

☐ Vendredi 6 mars 2009 (20h/23h)	☐ Samedi 11 avril 2009 (10h/12h30)
La publicité dans l'espace public : une fatalité	é ?
avec Gabriel AMARD, président de la communauté d'aç	gglomération "Les Lacs de l'Essonne"
La publicité véhicule l'idéologie dominante. Les maires et les publicité restreintes. Règlements, procédures, mobiliers urbai	conseils municipaux peuvent agir et réglementer dans des zones de ns : comment stopper la prolifération de la publicité ?

Lieu : 63, avenue de la République 75011 Paris M° Ligne 3 - Rue Saint-Maur



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL AUX ATELIERS

(vaut contrat simplifié de formation)

La publicité dans l'espace public : une fatalité ?

Le Vendredi 6 mars 2009	l	Le Samedi 11 avril 2009	
Nom:	Prén	om :	
		Code postal :	
Ville:		E-mail :	
Fonction élective :			
En cas de désistement, si Formation et citoyenneté n'est pas prévenue une semaine serve le droit d'annuler et/ou de reporter la formation à cause d'événements exté		• •	
☐ Je serai présent au repas après la formation			
Elus et agents territoriaux des collectivités de :		□ de 40 000 à 50 000)€
□ moins de 1 000 habitants 1		□ de 50 000 à 75 000)€
□ de 1000 à 5 000 1		□ de 75 000 à 100 000500)€
□ de 5 000 à 10 000		□ plus de 100 000)€
□ de 10 000 à 20 000 2		·	
□ de 20 000 à 30 000 3	300€	Conseillers généraux et régionaux :	
□ de 30 000 à 40 000	}50€	1)€

Signature de l'élu(e) inscrit(e) à l'ensemble de la formation

Signature du responsable avec cachet de la collectivité